

Assemblée générale du 17 septembre 2025

Centre de services scolaire de Sorel-Tracy
École Christ-Roi

Procès-verbal de l'assemblée générale du Conseil d'établissement de l'école Christ-Roi, tenue le 26 septembre 2024, dans le gymnase, à 18h30.

Adoption de l'ordre du jour;
A.G.24-09-0007

Il est proposé par Tania Pelletier que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que rédigé.

- 1- Ouverture de l'assemblée;
- 2- Adoption de l'ordre du jour;
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 septembre 2023;
- 4- Lecture du rapport de la présidence du CE;
- 5- Période d'information et de questions :
 - 5.1 Fonctions et pouvoirs du C.É.;
 - 5.2 Composition du Conseil d'établissement;
 - 5.3 Nombre de parents requis pour les postes à combler;
- 6- Procédures d'élection :
 - 6.1 Nomination d'un(e) président(e) d'élection;
 - 6.2 Nomination d'un(e) secrétaire d'élection;
 - 6.3 Nomination de deux scrutateurs;
- 7- Mises en candidatures
- 8- Élection des membres du Conseil d'établissement 2024-2025;
 - 8.1 Élection des membres parents
 - 8.2 Élection d'un membre parent substitut
- 9- Comité de parents :
 - 9.1 Rôle du comité de parents;
 - 9.2 Élection d'un délégué au Comité de parents;
 - 9.3 Élection d'un substitut au Comité de parents;
- 10- Organisme de participation des parents (O.P.P.);
 - 10.1 Rôle de l'OPP
 - 10.2 Décision de l'assemblée générale à former ou non un O.P.P.
 - 10.3 Adoption des règles de fonctionnement de l'OPP;
 - 10.4 Élection des membres de l'OPP pour l'année 24-25
- 11- Levée de l'assemblée.

Adopté unanimement

Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 septembre 2023;
A.G. 24-09-0008

Il est proposé par Geneviève Côté que le procès-verbal de la réunion du 21 septembre 2023 soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

Lecture du rapport de la présidente de CE;

Karine Généreux nous fait la lecture du rapport annuel de la présidence du CÉ pour 2023-2024.

Période d'information et de question :

Fonctions et pouvoirs d'un C.É.
Composition du conseil d'établissement
Nombre de parents requis pour les postes à combler

Mises en candidatures

Élection des membres du Conseil d'établissement 2024-2025; (1 substitut parent)
A.G. 24-09-0009

Les candidats : Mme Tania Pelletier se propose

Suite aux élections, Tania Pelletier est élu(e) au poste 1 et ce, pour une période de deux ans.

L'assemblée générale propose Caroline Léveillé comme parent substitut, elle accepte .

Adopté unanimement

Comité de parents;
Rôle du comité de parents;
Élection d'un délégué au Comité de parents;
Élection d'un substitut au Comité de parents;
A.G. 24-09-0010

Tania Pelletier se propose comme représentant au comité de parents.
Geneviève Côté sera le parent substitut.

Adopté unanimement

Rôle de l'O.P.P.
Décision de l'assemblée générale à former ou non un O.P.P.
AG-24-09-0011

Gabriel Comeau propose de ne pas mettre sur pied un OPP pour cette année.

Adopté unanimement

Levée de l'assemblée;
A.G. 24-09-0012

La première rencontre du conseil d'établissement sera déterminée ultérieurement

La levée de l'assemblée est proposée par Gabriel Comeau à 18h59.

Le président _____

Le secrétaire _____

La direction _____